

PAR COURRIEL

Montréal, le 4 décembre 2023

Objet : Votre demande d'accès à des documents

Dans votre demande au Service de l'accès à l'information du 22 novembre 2023, vous désirez obtenir :

- Les informations concernant le nombre de dossiers relevant de l'article 47.2 du Code du travail qui ont été traités par le Tribunal administratif du travail depuis l'année 2015 à ce jour et également le nombre de cas parmi ceux-ci qui ont été acceptés, confirmant ainsi des cas de mauvaise représentation syndicale, tous syndicats confondus.

Vous trouverez les informations demandées dans le tableau ci-joint.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, , l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé par :

Marie-Claude Laberge
Substitut à la responsable de l'accès à l'information

Pièce jointe

Québec (siège)
900, place d'Youville, bureau 700
Québec (Québec) G1R 3P7
Téléphone : 418 644-7777
Sans frais : 1 800-463-1591
Télécopieur : 418 644-6443

Montréal
500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 18.200
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-7188
Sans frais : 1 800 361-9593
Télécopieur : 514 873-6778

	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
	Nombre de dossiers ouverts										
	509	533	600	556	577	854	696	497	499	489	388
Nombre de décisions accueillant la plainte	27	15	19	22	33	30	27	27	22	21	17
Nombre de décisions accueillant en partie la plainte	2	0	0	1	0	1	6	3	2	2	4